

- **Secteur :** Réparation des Engins à Moteurs
- **Filière :** Technicien spécialisé en Diagnostic et Electronique Embarquée
- **Niveau :** Technicien Spécialisé

1. Description générale du métier

Le technicien spécialisé en diagnostic et électronique embarquée est un professionnel chargé de gérer les services après-vente, d'animer des équipes en dialoguant au sein de l'entreprise avec les intervenants et la clientèle, de promouvoir les services et la vente des produits de son entreprise, de diagnostiquer et de remettre en conformité les systèmes technologiques rencontrés dans les véhicules modernes.

2. Profil de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'exécuter les opérations et les activités suivantes :

- Identifier les structures des véhicules automobiles
- Gérer un stock, la documentation, l'outillage
- Mettre en œuvre un processus de diagnostic dans son intégralité
- Etablir et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement (y compris les incidents)
- Gérer la charge d'un atelier (y compris l'organisation du poste de travail)
- Optimiser l'organisation d'une surface après-vente.
- Analyser le fonctionnement des moteurs à combustion interne.
- Maîtriser, mettre en œuvre les principes de l'électronique et de l'automatisme.
- Remettre un système pluritechnologique en conformité.
- Maîtriser et mettre en œuvre les principes de l'informatique industrielle
- Maîtriser et mettre en œuvre les outils d'analyse structurelle et fonctionnelle
- Communiquer avec les ouvriers, des spécialistes, des collaborateurs, des clients
- Mettre en œuvre un processus de maintenance (gestion d'un parc de véhicules)
- Diagnostiquer les divers systèmes (freinage; refroidissement, lubrification, allumage, suspension, direction etc.)

3. Formation

La durée de formation est étalée sur **deux années**. Le mode de formation est résidentiel

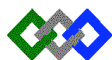
4. Conditions d'admission :

- Age maximum : 23 ans ; 26 ans pour les licenciés
- Niveau Scolaire : Titulaire d'un BAC scientifique ou technique

Aptitudes et qualités exigées pour l'exercice du métier :

- *Conscience professionnelle.
- *Sens de l'organisation.
- *Sens des responsabilités.
- *Sens de la sécurité.
- *Maîtrise de soi.
- *Initiative.

- Mode de sélection des candidats à la formation :

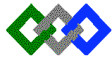


- Sélection sur dossier
- Classement des candidats selon la moyenne générale du baccalauréat.

5. Programme de la formation

Le programme de formation est dispensé en **2592** heures réparties sur **32 modules** et **deux années** de formation

MODULES	HEURES
Arabe	36
Communication Ecrite et Orale	108
Anglais technique	72
Législation/PME	36
Situation au regard de la profession	20
Identification des structures des véhicules automobiles.	50
Identification des outillages conventionnels, spécifiques et de diagnostic.	10
Gestion d'un stock, de la documentation, de l'outillage.	20
Mise en œuvre d'un processus de diagnostic dans son intégralité.	68
Etablir et faire respecter les règles d'hygiène, sécurité, santé et de protection de	50
Gestion de la charge d'un atelier (y compris l'organisation du poste de travail).	30
Optimisation de l'organisation d'une surface après-vente.	20
Analyse du fonctionnement du moteur à combustion interne.	90
Maîtrise, mise en œuvre des principes de l'électronique et de l'automatisme.	90
Remise d'un système pluritechnologique en conformité.	90
Maîtrise, mise en œuvre des principes de l'informatique industrielle.	90
Maîtrise, mise en œuvre des outils d'analyse structurelle et fonctionnelle..	90
Maîtrise, mise en œuvre des principes de la mécanique appliquée.	90
Communication avec des ouvriers, des spécialistes, des collaborateurs	40
Organisation, gestion d'une équipe.	20
Organisation de la qualité dans l'entreprise.	50
Intégration au milieu du travail. 1er stage.	144
Mise en œuvre d'un processus de maintenance.	30
Diagnostic d'un moteur thermique.	70
Diagnostic d'un système de production d'énergie annexe.	60
Diagnostic d'un système de refroidissement et de lubrification.	60
Diagnostic d'un système d'allumage.	70
Diagnostic d'un système d'alimentation en carburant.	70
Diagnostic d'un système de suspension.	60
Diagnostic d'un système de freinage.	60
Diagnostic d'un système de direction.	50
Diagnostic d'un système de transmission de puissance.	70
Diagnostic d'un système de sécurité passive.	70
Diagnostic d'un système de régulation de T° habitacle.	60
Utilisation des méthodes de recherche d'emploi.	20
Intégration au milieu du travail. 2ème stage	144
Activités personnelles	384
TOTAL	2592



6. Sanction de la formation

La formation dispensée est modulaire et les évaluations sont organisées sous forme :

- contrôles continus ;
- examens de fin de module ;
- examens semestriels ;
- examen de passage ;
- examen de fin de formation.

7. Perspectives professionnelles

Le lauréat peut prétendre au poste de responsable de services après vente, de conseiller en matière d'achat automobile et de maintenance d'un parc automobile. Il peut également lancer sa propre entreprise moyennant une formation complémentaire en gestion et économie.